



**HAL**  
open science

## Introduction

Gérard Giuliato

► **To cite this version:**

Gérard Giuliato. Introduction. Autour des comtes de Vaudémont. Lieux, symboles et images d'un pouvoir princier au Moyen Âge, PUN - Editions Universitaires de Lorraine, pp.9-18, 2011, 978-2-8143-0079-8. hal-02474721

**HAL Id: hal-02474721**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02474721>**

Submitted on 11 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GÉRARD GIULIATO

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE

HISCANT-MA - EA 1132

UNIVERSITÉ NANCY 2

## INTRODUCTION

S'interroger sur les lieux, les symboles et les images d'un pouvoir princier au Moyen Âge dans l'espace lorrain fut le thème de réflexion d'un groupe pluridisciplinaire composé d'historiens, de géographes et d'historiens de l'art qui présentent ici le bilan de ses travaux.

Sion-Vaudémont suscita des travaux d'érudition dès le xvii<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Dom Augustin Calmet en 1728 apporta de nouveaux matériaux de grand intérêt qui restent une précieuse source d'information<sup>2</sup>. Au xix<sup>e</sup> siècle, Auguste Digot<sup>3</sup>, Théophile Didrit<sup>4</sup> et Étienne Olry<sup>5</sup> poursuivirent les recherches historiques et archéologiques. Durant la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, les progrès de l'histoire érudite permirent d'aborder les questions de géographie politique<sup>6</sup> et de se pencher sur l'histoire événementielle et institutionnelle. Les travaux menés dans le cadre de thèses de l'École des chartes par Pierre Marot<sup>7</sup> sur

1. Père Jérôme Vignier, *La véritable origine des très illustres maisons d'Alsace, de Lorraine, de Bade*, Paris, 1649. Père Vincent, *Histoire de l'ancienne image miraculeuse de Notre-Dame de Sion*, Nancy, 1698.

2. Dom Augustin Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, Nancy, 1728 et 2<sup>e</sup> édition, Nancy, 1748.

3. Auguste Digot, *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1856.

4. Théophile Didrit, *Étude archéologique et historique sur Sion-Vaudémont en Lorraine*, Nancy, 1894.

5. Étienne Olry, « Répertoire archéologique des cantons de Haroué et Vézelize », *MSAL*, Nancy, 1866. Étienne Olry, « Topographie de Sion-Vaudémont », *MSAL*, Nancy, 1868, p. 44-88.

6. Léon Vanderkindere, *Histoire de la formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, Bruxelles, 1902-1903.

7. Pierre Marot, *Neufchâteau en Lorraine au Moyen Âge*, Nancy, 1932.

la ville de Neufchâteau, par Michel François<sup>8</sup> sur les comtes et le comté de Vaudémont ou par Simone François-Vivès<sup>9</sup> sur les seigneurs de Commercy ou encore les ouvrages de Marcel Grosdidier de Matons<sup>10</sup> sur le comté de Bar et celui de Louis Schaudel<sup>11</sup> sur les comtes de Salm constituent quelques pièces maîtresses de cette avancée scientifique qui fonde l'étude des seigneuries et des principautés, pierres angulaires de l'organisation du monde médiéval. La seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle vit se multiplier et se diversifier les recherches à travers l'ancienne Lotharingie<sup>12</sup>. En France, la publication du tome 1 de l'Histoire des institutions françaises au Moyen Âge<sup>13</sup> participe du même mouvement. Elle prolonge les travaux sur le Mâconnais<sup>14</sup>, la Bourgogne<sup>15</sup>, l'Anjou<sup>16</sup>, la Flandre<sup>17</sup>, la Normandie<sup>18</sup>, et entraîne ceux sur le Berri<sup>19</sup>, le Pays chartrain<sup>20</sup>, la Catalogne<sup>21</sup>, la Provence<sup>22</sup>, la

Champagne<sup>23</sup>, l'Aquitaine<sup>24</sup>, l'Auxerrois<sup>25</sup>, la Gascogne<sup>26</sup>, l'Auvergne<sup>27</sup>, le Vendômois<sup>28</sup>, la Bretagne<sup>29</sup> pour ne citer que les principaux auxquels il faudrait ajouter les monographies de seigneuries châtelaines comme Coucy<sup>30</sup> ou Bellême<sup>31</sup>.

Le colloque des historiens médiévistes tenu à Bordeaux en 1973 prit comme thème les principautés au Moyen Âge, signe de l'importance accordée à cette question. En choisissant d'aborder la question par le biais de treize exemples, il montra que le phénomène concerna toute l'Europe de la Russie à l'Espagne et de Byzance aux Îles Britanniques<sup>32</sup>.

Les centres d'intérêts se déplacèrent ensuite vers la fin du Moyen Âge et la notion d'État. Les principautés territoriales parvinrent-elles à se doter d'une structure étatique ? Lancée par Bernard Guenée<sup>33</sup>, la question suscita un vif débat qui fut prolongé par l'idée de chercher dans cette période les origines de l'État moderne<sup>34</sup> en se penchant sur les questions financières et sur le personnel au service des princes<sup>35</sup>.

8. Michel François, *Histoire des comtes et du comté de Vaudémont des origines à 1473*, Nancy, 1934.

9. Simone François-Vivès, *Les seigneurs de Commercy au Moyen Âge*, Nancy, 1939.

10. Marcel Grosdidier de Matons, *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*, Paris, 1922.

11. Louis Schaudel, *Les comtes de Salm et l'avouerie de Senones aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Nancy-Paris-Strasbourg, 1921.

12. Jan Dhondt, *Étude sur la naissance des principautés territoriales en France, IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles*, Gand, 1948. Fernand Vercauteren, « La formation des principautés de Liège, Flandre, Brabant, et Hainaut (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) » dans *L'Europe aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, aux origines des États nations*, Varsovie, 1965. Léopold Génicot, *Études sur les principautés lothringiennes*, Louvain, 1975. Annette Laret-Kaiser, *Entre Bar et Luxembourg, le comté de Chiny des origines à 1300*, Bruxelles, 1988.

13. Ferdinand Lot, Robert Fawtier, *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge*, t. 1, les institutions seigneuriales, Paris, 1957.

14. Georges Duby, *La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise*, Paris, 1953.

15. Jean Richard, *Les Ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Dijon, 1954.

16. Jacques Boussard, *Le comté d'Anjou sous Henri Plantagenêt et ses fils*, Paris, 1948. Olivier Guillot, *Le Comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1972.

17. François-Léopold Ganshof, *La Flandre sous les premiers comtes*, Bruxelles, 1943.

18. Michel de Boüard, « Le duché de Normandie », dans Ferdinand Lot, Robert Fawtier, *Histoire des ...*, op. cit., p. 1-33.

19. Guy Devailly, *Le Berry du X<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1973.

20. André Chédeville, *Chartres et ses campagnes (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1973.

21. Pierre Bonnassié, *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, 1975.

22. Jean-Pierre Poly, *La Provence et la société féodale*, Paris, 1976.

23. Michel Bur, *La formation du comté de Champagne (v. 950-v. 1150)*, Nancy, 1977.

24. Charles Higounet, *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971.

25. Yves Sassier, *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1980.

26. Renée Mussot-Goulard, *Les princes de Gascogne (768-1070)*, Lectoure, 1982.

27. Christian Lauranson-Rozas, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan), du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Le Puy-en-Velay, 1987.

28. Dominique Barthélémy, *La Société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1993.

29. Noël-Yves Tonnerre, *Naissance de la Bretagne*, Angers, 1994.

30. Dominique Barthélémy, *Les deux âges de la seigneurie banale. Coucy (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1984.

31. Gérard Louise, *La Seigneurie de Bellême, X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles : dévolution des pouvoirs territoriaux et construction d'une seigneurie de frontières aux confins de la Normandie et du Maine à la charnière de l'an mil*, Le Pays bas-normand, Rouen, N)199, 1990-1991.

32. *Les Principautés au Moyen Âge*, Actes des Congrès de la Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Congrès de Bordeaux en 1973, Bordeaux 1979.

33. Bernard Guenée, « Y a-t-il un État des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 2, 1971, p. 399-406 ; et *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Les États*, Paris, 1998.

34. Joseph Reese Strayer, *Les origines médiévales de l'État moderne*, Paris, 1979. Jean-Pierre Genet (sd.), *L'État moderne : genèse. Bilan et perspectives*, Paris, 1990.

35. *Les serviteurs de l'État au Moyen Âge*, XXIX<sup>e</sup> Congrès de la Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement Supérieur, Congrès de Pau en 1998, Paris, 1999.

Dans l'Empire, la déliquescence du pouvoir impérial à partir de 1230 laissa la voie grande ouverte à l'affirmation des principautés qui devinrent des entités indépendantes de fait et les véritables détenteurs du pouvoir. C'est dans ce contexte, plus que dans celui du royaume qu'il faut situer l'évolution des territoires lorrains<sup>36</sup>.

L'importance des principautés apparaît tellement déterminante que la période comprise entre l'An mil et le *xv<sup>e</sup>* siècle fut qualifiée de « Temps des principautés »<sup>37</sup>, moment où les monarchies traversèrent une période de recul.

Plus près de nous, on a cherché dans les principautés médiévales l'origine des régions<sup>38</sup>. Ainsi tout le monde s'accorde sur le rôle primordial de ces entités que l'historiographie royaliste puis républicaine s'est efforcée de gommer en France, beaucoup moins dans les autres pays où l'État national les intégra au lieu de les effacer.

Tous ces travaux convergent pour montrer que le pouvoir princier repose sur un nombre limité d'éléments. L'assise foncière allodiale et fiscale vient en premier et détermine le niveau de la richesse et de la puissance réelle complétée par la détention de fiefs.

L'exercice de la justice et la maîtrise de la coutume constituent le second maillon. Le rôle de défenseur du territoire et de ses habitants permet au prince de décider de la paix ou de la guerre et l'autorise à construire ou laisser construire des fortifications très diverses. L'existence d'une administration capable d'émettre des diplômes et de faire appliquer les décisions prises par le prince et son entourage représente un autre élément important. L'appui de la hiérarchie ecclésiastique et le contrôle des structures locales complètent cette panoplie qui se caractérise par une imbrication étroite du public et du privé, du religieux et du politique<sup>39</sup>.

36. Jean-Pierre Cu villier, *L'Allemagne médiévale. Naissance d'un État (viii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1979. *Idem*, *L'Allemagne médiévale. Eche c d'une nation (1273-1525)*, Paris, 1984. Michel Parisse, *Allemagne et Empire au Moyen Âge*, Paris, 2002. *Histoire de la Lorraine. L'Époque médiévale*, Nancy, 1990. Michel Parisse (sd.), *De la Meuse à l'Oder. L'Allemagne au xiii<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1994.

37. Jean Favier (sd.), *Histoire de France*, t. 2. Le Temps des principautés (1000-1515), Paris, 1984.

38. Bernard Demotz (sd.), *Les Principautés dans l'Occident médiéval à l'origine des régions*, Turnhout, 2007.

39. Philippe Contamine (sd.), *Le Moyen Âge. Le Roi, l'Église, les Grands, le Peuple*, Paris, 2002, p. 115-511.

Dans l'espace régional, de récentes thèses ont abordé cette question et montré l'avance prise par le Barrois sur le duché de Lorraine<sup>40</sup>.

Appliquée au comté de Vaudémont, cette grille de lecture permet de montrer qu'il présente des traits communs avec les autres principautés mais aussi des aspects particuliers.

Les travaux de Michel François, complétés par l'étude des livres de compte du *xv<sup>e</sup>* siècle permettent d'en proposer une cartographie assez précise. Ce qui frappe, c'est sa forte cohésion territoriale en deux parties reliées entre elles par un étroit couloir. Le comte Gérard I<sup>er</sup> obligea son frère le duc Thierry I<sup>er</sup> à lui accorder un apanage constitué sur des terres publiques, une partie au détriment du pagus du Saintois avec Vaudémont comme centre et une autre partie au détriment du pagus du Chaumontois sur la Moselle. Cette concession d'un pouvoir d'origine régalienn e fut une des fiertés du nouveau lignage qui ne manqua aucune occasion de le rappeler au cours des siècles suivants.

Le même auteur a éclairé avec précision les rouages de l'administration fiscale et judiciaire de Vaudémont<sup>41</sup> et Jean Coudert en a étudié la coutume<sup>42</sup>.

Le réseau défensif de la principauté a fait l'objet d'une publication récente dont on peut rappeler les caractères principaux. Gérard reçut Vaudémont où un premier château public avait été construit vers l'An mil par les comtes du Saintois sous l'autorité du duc de Haute Lorraine. Ce château dont la tour Brunehaut représente le dernier vestige fut ultérieurement modifié mais resta le centre éponyme du domaine et donna son nom au lignage. Très rapidement, le comte fit édifier une seconde résidence fortifiée qui prit le nom de Châtel-sur-Moselle. Placée sur les grands axes de circulation et bénéficiant d'un environnement plus agréable, elle devient la résidence préférée. Le patrimoine comtal fut complété par l'acquisition de la seigneurie allodiale de Deuilly dans les premières années du *xii<sup>e</sup>* siècle.

Durant la seconde moitié du *xiii<sup>e</sup>* siècle, les comtes se lancèrent dans une importante politique

40. Christophe Rivière, *Une principauté d'Empire face au royaume. Le duché de Lorraine sous le règne de Charles II (1390-1431)*, thèse, Paris 1, 2004. Mathias Bouyer, *La construction de l'État barrois (1301-1420)*, thèse, Nancy, 2010.

41. Michel François, *Histoire des comtes et du comté de Vaudémont des origines à 1473*, Nancy, 1934, p. 258-308.

42. Jean Coudert, *La coutume de Vaudémont*, Nancy, 1970.

de fortification de leurs chefs-lieux administratifs. Apparut un nouveau maillage de châteaux avec Bainville, Chaligny, Pont-Saint-Vincent et Vézelize qui se dotèrent souvent de défenses urbaines. Ils veillèrent jalousement à interdire la construction de maisons fortes et la naissance de petites seigneuries même vassales. Leurs vassaux ne reçurent que des fiefs rente et des terres en dehors des limites du comté.

À la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, un partage successoral scinda le patrimoine en deux. La partie composée de Vaudémont, Vézelize et Pont-Saint-Vincent garda le nom de comté de Vaudémont et entra par mariage dans les possessions de la maison de Joinville. Malgré une politique militaire souvent très engagée, les comtes ne consacèrent que peu de moyens financiers à leurs fortifications, principalement des travaux d'entretien. L'autre partie échut à la famille comtoise des Neufchâtel qui prit le parti des ducs de Bourgogne au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle. Grâce au soutien financier bourguignon, les Neufchâtel purent fortifier Châtel selon les techniques les plus modernes de l'époque entre 1440 et 1450 ainsi que Bainville.

Ces multiples éclairages demandaient à être complétés par l'étude d'un autre aspect auquel la recherche historique porte désormais une grande attention. Elle se penche sur les moyens utilisés par le pouvoir princier pour marquer les esprits, susciter le respect, créer un sentiment d'adhésion au lignage et d'appartenance à une identité propre. Cette politique psychologique s'est exprimée à travers des supports multiples dont il convenait de rechercher et d'interroger les traces et les indices parvenus jusqu'à nous.

## SYMBOLIQUE DES LIEUX

Si le comté est une création politique et que ses limites ne sont conditionnées par aucun déterminisme géographique, force est de constater que les comtes ont su tirer profit de certains caractères topographiques naturels. Le relief de la colline de Sion-Vaudémont la désigna dès la Préhistoire comme un lieu d'exception. Ce haut-lieu qui continue à impressionner l'homme contemporain est le résultat d'une histoire géologique qui débuta il y a près de 250 millions d'années. Une lecture attentive conduite par Dominique Harmand et Jacques Le Roux permet d'en comprendre les caractères. Dans des mers secondaires, se déposèrent d'épaisses couches d'argiles et de marnes – du Rhétien au Toarcien – que vinrent recouvrir des calcaires – de l'Aalénien au Bajocien – riches en fossiles coralliens et en organismes

marins comme les crinoïdes dont les squelettes sont à l'origine des fameuses étoiles de Sion. Une fois émergée, la structure fut soumise à des mouvements tectoniques qui provoquèrent l'apparition de deux lignes de failles, celle de Praye et celle d'Eulmont, entre lesquelles un bloc s'effondra. Autour de cette cuvette, l'érosion, active depuis 168 millions d'années a délogé les couches environnantes. Au final, la cuvette s'est retrouvée en position perchée, offrant un magnifique exemple de relief inversé. En surface, l'érosion fut limitée et donna naissance à une mince couche d'argile de décomposition. La colline présente de fortes dissymétries selon les versants. Le côté ouest, le plus attaqué, offre deux larges échancrures, celle de Saxon-Sion et celle du Saut de la Pucelle créant deux étranglements que les hommes mirent à profit pour se protéger. Le premier rendit possible la création de l'oppidum de Sion, le second celui du rempart mésolithique proche du monument Maurice Barrès. Dans la seconde moitié du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, les hommes donnèrent un second souffle à l'utilisation de ces lieux si vigoureux.

La terre a conservé d'autres empreintes beaucoup plus discrètes des décisions princières. Pour les découvrir, il faut se tourner vers les parcelles anciens fossilisés dans les plans cadastraux du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. Dans le mouvement de fondation de « villes neuves » qui s'observe en Europe occidentale dès le <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle, et qui résulte du triple effet de la croissance économique, de la pression démographique et de la volonté des princes de garantir leurs revenus, les comtes de Vaudémont restent de timides acteurs. En un peu moins de 250 ans ils n'octroient en effet que huit chartes de franchises, qui participent d'une certaine manière à la constitution de leur territoire autant qu'à la protection des hommes et des biens. Certaines sont rurales, d'autres urbaines mais toutes, exception faite de Saulxerotte, seule fondation *ex nihilo*, au cœur de la forêt de Haye, sont accordées à des communautés déjà anciennes et suscitent donc la création de nouveaux quartiers qui se fondent dans le tissu urbain existant ou s'y juxtaposent selon une planification variable qui, le plus souvent tient compte de la topographie existante.

L'étude de ces agglomérations et de leur évolution morphologique s'appuie, selon une démarche déjà ancienne amplement revisitée au cours de ces dix dernières années, sur l'analyse minutieuse du parcellaire conservé sur les plans napoléoniens. La même démarche appliquée aux espaces agricoles montre, parfois de façon pertinente, que les opérations de défrichement générées par les chartes de franchises ont été réalisées selon un plan directeur

fondé, indifféremment, sur le quartier ou la bande laniérée découpée en parcelles étroites et régulières.

Toutes ces entreprises de peuplement semblent cependant ne pas avoir eu le même succès. Certes Saulxerotte, dont l'échec avait été envisagé dans la charte, elle-même, n'avait pas été fondé pour devenir un centre urbain et un pôle économique majeur, pas plus que Damas, Dolcourt et Bagnaux, qui sont d'ailleurs restés à l'état de village. Mais la charte accordée aux habitants du bourg fortifié de Vaudémont pour redynamiser son peuplement n'a pas eu, loin s'en faut, l'effet attendu, de même que l'ambitieuse entreprise de peuplement de Conflans/Pont-Saint-Vincent, au carrefour de routes commerciales importantes, où près de la moitié de l'espace protégé par l'enceinte urbaine restait à lotir. En revanche, si l'on en juge par la densité de leur tissu urbain, seules les deux principales bourgades du comté ou qui le deviendront, semblent avoir atteint l'objectif qui leur était fixé. On peut s'interroger sur les influences que les comtes subirent de la part de leurs suzerains, les comtes de Bar qui furent les plus actifs dans l'octroi des chartes de franchises<sup>43</sup>.

## SYMBOLIQUE DES OBJETS

La numismatique offre un autre domaine d'étude du pouvoir. Longtemps réservée aux collectionneurs et aux antiquaires, elle est devenue une véritable discipline historique<sup>44</sup>. Les travaux sur les monnaies princières et seigneuriales ont commencé par l'établissement de corpus<sup>45</sup> dès le XIX<sup>e</sup> siècle et connaissent aujourd'hui un nouvel essor comme on le constate pour la Bourgogne<sup>46</sup> ou la Bretagne<sup>47</sup>. La Lorraine bénéficie de la récente synthèse de Domi-

nique Flon<sup>48</sup>. La contribution d'Étienne Dostert montre que les Vaudémont ne prirent l'initiative du monnayage qu'à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils frappèrent des deniers qui imitaient ceux du duc Ferri III. Sur l'avvers, on voit un cavalier levant l'épée et galopant à droite et sur le revers une croix pattée avec le nom et le titre du prince, signe d'affirmation de son autorité. On ignore dans quelles circonstances et avec quelles contreparties, le duc autorisa cette imitation qui ne fut plus jamais remise en cause. Cette influence se retrouve sur les monnaies de Gaucher de Châtillon, régent du comté autour de 1300 et sur celles d'Henri III. On constate une forte baisse dans les émissions durant le XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> comme le laisse penser la rareté des espèces retrouvées. Après cette longue éclipse, les frappes connurent un nouvel essor avec Antoine. Pour la première fois, un Vaudémont ne se contentait plus d'émettre des deniers et des oboles, c'est-à-dire de la monnaie d'appoint mais osa frapper des gros d'argent et leurs sous-multiples. De plus, il transféra l'atelier monétaire de Vaudémont à Vézelize. Ses pièces imitent sans scrupule les monnaies des ducs Jean I<sup>er</sup> († 1390) et Charles II († 1431) exprimant ainsi ouvertement ses revendications sur leur héritage. Ces émissions cessèrent à partir de 1441 ou en 1458.

L'héraldique, autre science historique en plein renouvellement offre une précieuse grille d'analyse pour comprendre les mentalités médiévales<sup>49</sup>. Signe d'affirmation politique et de continuité familiale, il se rencontre sur des supports divers (matrices en bronze, sceaux<sup>50</sup>, miniatures<sup>51</sup>). Jean-Christophe Blanchard a patiemment exploré ces pistes pour parvenir à cette étude inédite sur les armoiries de Vaudémont. Le burelé apparaît pour la première fois en 1212 et s'inspirerait des armoiries d'Ermesinde de Luxembourg, troisième épouse du comte Thiébaud I<sup>er</sup> de Bar entre 1197 et 1214. En l'adoptant, les Vaudémont auraient voulu marquer leur nouvelle vassalité envers ce prince à la suite des conventions passées vers 1202 en accord avec le duc de Lorraine. Ce rapprochement politique fut rapi-

43. Charles-Édmond Perrin, *Catalogue des chartes de franchises de la Lorraine antérieures à 1350*, Annuaire de la Société d'histoire et d'Archéologie de la Lorraine, t. 33, 1924. Jean Coudert (sd.), *La charte de Beaumont et les franchises municipales entre Loire et Rhin*, Nancy, 1988.

44. Étienne Fournial, *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*, Paris, 1970. Jean-Philippe Cormier, *Monnaies médiévales. Reflets des pouvoirs*, Paris, 1996. Michel Amandry (sd.), *Dictionnaire de numismatique*, Paris, 2006. Marc Bompaire, Françoise Dumas, *Numismatique médiévale*, Turnout, 2000.

45. Arthur Engel et Raymond Serrure, *Traité de numismatique du Moyen Âge*, 3 vol., Paris, 1890. Faustin Poey D'Avant, *Les Monnaies féodales de France*, 3 vol., Paris, 1858-1862.

46. Françoise Dumas-Dubourg, *Le Monnayage des ducs de Bourgogne*, Louvain, 1989.

47. Yves Coativy, *La Monnaie en Bretagne de l'an Mil à 1499*, Rennes, 2006.

48. Dominique Flon, *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Evêchés*, 3 vol., Nancy, 2002.

49. Michel Pastoureau, *Traité d'Héraldique*, Paris, 1993.

50. Martine Fabre, *Sceau médiéval. Analyse d'une pratique culturelle*, Paris, 2001. Michel Pastoureau, *Les sceaux*, Turnhout, 1981. Euro Capellini, *Les sceaux, empreintes du pouvoir*, Paris, 2001. Jean-Luc Chassel, *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, Paris, 2003.

51. Jean-Claude Schmitt, *Le corps des images au Moyen Âge. Essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*, Paris, 2002.

dement consolidé par le mariage d'Hugues III et de Marguerite de Bar-Luxembourg qui apporta en dot la terre de Bethenges tenue en fief. Les familles de Deuilly et de Thélod, apparentées aux Vaudémont prirent les mêmes armoiries. Les premières traces du burelé dans les armoriaux apparaissent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est le comte Henri III (1302-1347) qui fit réaliser la plus belle matrice. Son sceau présente une rosace à six lobes avec un cavalier à gauche armé d'une lance. L'écu et la housse du cheval sont magnifiquement armoriés. Devant la tête de l'animal, on remarque une fleur de lys et une étoile sous le poitrail, symboles d'une influence ducale elle-même inspirée du modèle royal français. Après sa mort, ses héritières réduisirent fortement l'usage du burelé remplacé par les armoiries de leurs maris. Il subsista toutefois sur le sceau du tabellion de Vaudémont et de Neufchâteau jusqu'à la fin du Moyen Âge et pour les armoiries des branches bâtardes jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. René II en fit usage après 1473 pour rappeler que le comté était partie intégrante de son patrimoine. Pour ce faire, il nomma un officier d'armes, Gérard Raulin – poursuivant Joinville, héraut Vaudémont – qui porte une cotte armoriée. Le duc Antoine poursuivit ce devoir de mémoire en faisant représenter le burelé sur son livre d'heures, sur ses médailles et sur la première carte de ses états et en maintenant un héraut d'armes et un portenseigne. Charles III continua cette tradition et le burelé réapparut sur des manuscrits et généalogies au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son souvenir s'est maintenu jusqu'à nos jours puisque vingt communes du Saintois l'ont introduit dans leurs armoiries.

Les chartes émises par les comtes offrent un autre volet inédit de leur patrimoine. L'enquête diplomatique conduite par Jean-Baptiste Renault a permis de retrouver soixante-six chartes rédigées entre 1107 et 1244 et d'en proposer l'édition critique. Écrites en latin, elles restent rares jusqu'en 1210. À partir de cette date, leur nombre s'accroît rapidement et la taille des parchemins diminue. Leur étude montre que les invocations, les préambules, les mentions de lieux et les souscriptions par témoins sont rares mais que la grande majorité porte des traces de scellement et qu'elles sont généralement rédigées par le destinataire quand celui-ci est un établissement religieux, ce qui est le cas le plus fréquent. Il ne semble pas qu'à cette époque les comtes disposaient d'une chancellerie. Dix actes concernent les princes (Lorraine, Bar, Champagne) dont les Vaudémont tenaient des fiefs. Vingt sont des notifications ou des confirmations d'actions juridiques de tiers ou de vassaux qui n'ont pas de sceaux personnels. Le reste concerne

des donations pieuses faites majoritairement à des abbayes cisterciennes et à des établissements de Prémontrés qui obtiennent de nombreuses exemptions de péages. Les comtes ne montrent pas le même intérêt pour les bénédictins. Les chartes fournissent aussi des précisions ponctuelles sur les personnels administratifs du comté comme les prévôts, maires, chapelains et forestiers que l'on trouve dans les centres de châtelainies. La recherche mériterait d'être étendue aux chartes rédigées en français et émises jusqu'en 1473.

L'exercice du pouvoir d'un prince médiéval ne peut se concevoir sans une dimension religieuse. Soucieux du salut de son âme, de celles des membres de son lignage et de ses sujets, il accorde de nombreuses aumônes comme le montrent les textes mais son engagement va bien au-delà et se concrétise parfois par la fondation d'établissements pieux.

## FONDATIIONS RELIGIEUSES

Catherine Guyon montre avec précision le contenu de la politique religieuse des Vaudémont. Quand Gérard I<sup>er</sup> accède au pouvoir, seule existe l'église de *Suentensis*, mère-église d'une grande paroisse englobant Vaudémont, Saxon et Praye que l'évêque de Toul a donnée à la collégiale Saint-Gengoult de Toul. Dédiée à la Nativité de la Vierge, elle attire déjà des pèlerins venus implorer les vertus de guérisseur de saint Gengoult. À partir de 1119, elle prend le nom de Sion qui évoque la colline de Jérusalem où Marie serait décédée. Ce changement de toponyme n'a rien d'un hasard mais semble lié à une décision du comte après son retour de la première croisade. Suivra une longue période de désintérêt. Sous le règne réparateur d'Henri III, l'église connaît des transformations architecturales liées à la naissance du culte de la Vierge. Toutefois, il faut attendre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour observer un profond tournant. Ferri de Lorraine et son épouse Marguerite prirent l'initiative de fonder une confrérie de dévotion en 1396. Composée de dix-neuf hommes et de dix-sept femmes, elle a pour but de favoriser le culte de la Vierge représentée sous les traits d'une femme allaitant l'Enfant. Ce culte se diffuse au XIV<sup>e</sup> faisant de Marie l'intercesseur des Hommes auprès de son fils et leur protectrice. Cette fondation doit être mise en rapport avec la naissance d'un héritier, Antoine, qui apparut comme un miracle puisque Marguerite était âgée de trente-neuf ans et qu'elle n'avait donné aucun enfant à ses deux premiers maris. En 1408, ils établirent une chapelle consacrée à la Vierge et à saint Antoine dans

l'église. L'année suivante, Ferri partit en pèlerinage à Jérusalem prier la Vierge de Sion le jour de l'Annonciation. À son retour, il favorisa le culte marial sur ses terres. Son petit-fils, Ferri II dans son testament rédigé en 1470, regretta de n'avoir pas accompli à pieds deux pèlerinages de Vézelize à Sion. C'est René II qui exécuta ses volontés et fit passer le culte marial aux ducs de Lorraine, assurant ainsi la promotion du pèlerinage.

Vaudémont en 1070 n'était qu'un hameau. La première mention d'une église ne remonte qu'à 1193. Elle était dédiée à saint Gengoult. En 1326, Henri III et son épouse y fondèrent une chapellenie avec six chanoines réguliers pour prier pour le salut de leur âme. Le comte fonda une véritable collégiale en 1346 en reconstruisant l'église où il fit placer son tombeau et institua trois chanoines supplémentaires. Ces religieux étaient aussi curés de Vaudémont et desservaient la chapelle du château. Ferri I<sup>er</sup> en 1407 créa un dixième chanoine et fonda une chapelle dédiée à la Vierge et à saint Antoine sans compter de multiples dons. Antoine parvint à faire rattacher la collégiale directement au pape en 1451 afin de la soustraire à Saint Gengoult de Toul et de mettre un terme au conflit qui opposait les deux communautés depuis 1411. Il choisit d'y être inhumé en 1458. Cet intérêt se traduit par l'existence de plusieurs chapelles dans la collégiale. En l'absence de toute trace matérielle, seuls les textes nous permettent de connaître l'existence des chapelles Saint-Jacques, Saint-André, Saint-Georges, Saint-Nicolas, Sainte-Catherine et un autel de la Vierge au-dessus duquel se trouvait la statue qui est à présent dans l'église de Sion. L'établissement ayant été réuni à la collégiale Saint-Léopold de Nancy au XVIII<sup>e</sup> siècle, ses archives ont pu être sauvées. Elles font ici pour la première fois l'objet d'un inventaire détaillé qui renseigne essentiellement sur son patrimoine et ses revenus groupés dans un rayon de 10 km autour de Vaudémont.

La décision de détruire la collégiale et l'église de Vaudémont poussa l'abbaye de Bouxières-aux-Dames qui en était propriétaire en 1761 de faire retirer les sépultures comtales qui furent ainsi préservées. De l'édifice, on ne conserva qu'un retable aux Apôtres de style renaissance placé en réemploi au-dessus de la porte de la nouvelle église paroissiale. Les habitants parvinrent à récupérer d'autres fragments sculptés qu'ils placèrent dans les murs de maisons en construction. C'est ainsi que survécurent certains morceaux de retables médiévaux connus par des photographies du début du XX<sup>e</sup> siècle avant que les propriétaires ne les vendent à des collectionneurs. Au gré des dons et des ventes, ils furent dispersés

entre Paris et New-York et une heureuse initiative permit de retrouver dans les réserves du musée de Cluny en 2009 la trace du retable de saint Jean Baptiste que l'on croyait perdu. Christine Vivet-Pecllet qui est à l'origine de cette redécouverte analyse minutieusement l'ensemble des sculptures médiévales retrouvées à ce jour.

Le retable aux Apôtres fut démembré entre 1866 et 1883 et deux personnages disparurent. Un groupe de six entra au *Metropolitan Museum of Art* de New-York en 1916 ; le second groupe réduit à quatre fut donné au Musée du Louvre en 1951. Ils furent réunis en 2009 le temps d'une exposition au Louvre. Sculptée dans une pierre calcaire de teinte ocre provenant d'une carrière de Bourgogne, l'œuvre présente des caractères stylistiques qui confirment cette origine géographique. Le retable est une dalle de pierre couverte de figures saintes que l'on dressait derrière l'autel tandis que l'eucharistie était placée dans une armoire murale. Il apparut à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et se répandit en Lorraine au cours du siècle suivant. Le thème des Apôtres est très apprécié car il établit un parallèle entre ces hommes fondateurs de l'Église et le prince commanditaire de l'église collégiale. Il peut aussi traduire la volonté d'unité des chrétiens autour du Christ alors que les hommes sont divisés par le Grand Schisme.

Le second retable mériterait restauration. Il présente quatre scènes réparties en deux registres et se lit de droite à gauche du registre du haut vers celui du bas qui évoquent des épisodes de la naissance de Jean Baptiste. Il devait occuper la place centrale au-dessus de l'autel tandis que les Apôtres se trouvaient au-dessus de l'autel réservé aux paroissiens. L'un et l'autre datent du XIV<sup>e</sup> siècle et semblent être contemporains de la fondation de l'édifice vers 1326-1346.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le retable aux Apôtres fut remplacé par un retable de même inspiration mais de style renaissance.

Le Concile de Trente (1545-1563) condamna les retables à disparaître en mettant à leur place le tabernacle. Le remplacement se fit lentement et on les mit à l'écart progressivement.



## GISANTS ET NÉCROPOLES DYNASTIQUES

Reprenant une tradition carolingienne<sup>52</sup>, les princes se soucièrent de l'emplacement de leurs sépultures, choisissant généralement des établissements religieux qu'ils avaient fondés ou dotés. Les premières études portèrent sur celles des empereurs, des papes et des rois<sup>53</sup>. Les historiens s'intéressent désormais au choix des lieux de sépultures princières et seigneuriales car ceux-ci sont chargés d'un sens politique<sup>54</sup>. Ils cherchent à expliquer ces choix et scrutent l'apparition de nécropoles lignagères où une communauté religieuse se consacre en permanence au salut de l'âme des défunts et entretient leur souvenir auprès des vivants, parents et sujets<sup>55</sup>. À partir du ix<sup>e</sup> seuls les Grands peuvent encore être inhumés dans les églises. Leur choix s'oriente essentiellement vers des abbayes bénédictines mais aussi des collégiales et des prieurés qu'ils contribuèrent à fonder à partir du xi<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup> d'abord avec le soutien de la réforme lotharingienne puis avec celui du mouvement clunisien. À partir du xii<sup>e</sup> siècle, ce sont les établissements prémontrés et cisterciens qui prennent le premier pas<sup>57</sup>.

La géographie des sépultures des ducs de Lorraine s'inscrit dans cette évolution générale. Au xi<sup>e</sup>

siècle, on les trouve à Remiremont, Belval, Bouzonville et Châtenois, tous établissements bénédictins. À partir de 1139, les princes choisissent des abbayes cisterciennes comme Sturzelbronn, Clairlieu et Beaupré. Il faut attendre le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle pour que le duc Raoul fonde la nécropole familiale dans la collégiale Saint-Georges de Nancy<sup>58</sup>. Les comtes de Bar optent pour l'abbaye de Saint-Mihiel puis, à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, pour la collégiale Saint-Maxe de Bar-le-Duc. Les comtes de Salm-en-Vosges choisissent l'abbaye bénédictine de Senones puis, à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, l'abbaye des prémontrés de Salival<sup>59</sup>.

Les comtes de Vaudémont présentent un cas différent. Gérard I<sup>er</sup>, fondateur du lignage choisit d'élire sa sépulture en 1120 dans le petit prieuré de Belval, dépendant de l'abbaye bénédictine de Moyenmoutier proche du château de Châtel-sur-Moselle qui fut sa résidence principale. Il est vraisemblable que ses successeurs firent de même. Les comtes Henri I<sup>er</sup> (†1278) et Renaud (†1279) périrent en Italie. Il faut attendre le règne d'Henri III pour que le comte fasse le choix de Vaudémont où il fonda une collégiale destinée à devenir nécropole dynastique. En fait, son vœu ne se réalisa pas. La mort prématurée de son fils à Crécy puis la division du lignage en deux branches ruina ses espoirs. Celle qui fusionna avec la maison de Joinville, choisit la collégiale Saint-Laurent comme lieu de sépulture. Ce fut le cas de Marguerite et de Ferri (†1415). La seconde branche rejoignit la maison de Neufchâtel et adopta l'abbaye cistercienne de Lieucroissant (Doubs)<sup>60</sup>. Deux cas firent exception à cette évolution. Le comte Antoine, soucieux d'affirmer par-delà la mort son attachement viscéral à la Lorraine, décida de reposer à Vaudémont dans la collégiale de ses ancêtres. De même, Thiébaud X de Neufchâtel (†1462) fut inhumé à Belval, au côté des premiers Vaudémont, certainement pour affirmer l'ancrage lorrain du lignage.

Toutefois, les aspects politiques et religieux ou les circonstances particulières qui déterminent la géographie funéraire ne doivent pas faire oublier le cér-

52. Cécile Treffort, *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques médiévales*, Lyon, 1996.

53. Alain Erlande-Brandenburg, *Le roi est mort. Études sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1975.

54. Lucien Musset, Jean-Michel Bouvris et Jean-Marie Maillefer, « Autour du pouvoir ducal normand x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 17, Caen, 1985. Xavier Dectot, « Les tombeaux des comtes de Champagne (1152-1284). Un manifeste politique », *Bulletin Monumental*, 162-1, 2004, p. 3-62.

55. Michel Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, x<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1996. Michel Lauwers, « Le sépulcre des pères et les ancêtres. Notes sur le culte des défunts à l'âge seigneurial », *Médiévales*, 31, *La mort des grands*, 1996, p. 67-78.

56. Michel Margue, « Mort et pouvoir : le choix du lieu de sépulture (espace Meuse-Moselle, xi<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles) », dans Michel Margue (éd.), *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge*, Onzièmes Journées Lotharingiennes, t. 18, Luxembourg, 2006, p. 289-320.

57. *Ibid.*, p. 316. Conrad, premier comte de Luxembourg fonde l'abbaye Saint-Pierre et s'y enterrer en 1086. À partir de 1247, sous l'impulsion de la comtesse Ermesinde, ils choisissent l'abbaye cistercienne de Clairefontaine. Michel Pauly, « Sépulture princière et capitale », dans Michel Margue (éd.), *op. cit.*, p. 639-682 qui prend en compte une grande partie des principautés lotharingiennes.

58. Jean-Luc Fray, « Du désert cistercien au coeur de la capitale, les sépultures des ducs de Lorraine (xi<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècles) », dans Michel Margue (éd.), *op. cit.*, p. 553-568.

59. Michel Parisse, « Les sépultures comtales en Lorraine au Moyen Âge (Bar, Salm, Vaudémont) », dans Michel Margue (éd.), *op. cit.*, p. 543-550. Hadrien Kockerols, *Les gisants du Brabant wallon*, Namur, 2010.

60. Vianney Muller, « Les sépultures des Neufchâtel-Bourgogne, miroirs des aspirations lignagères », *Le Pays Lorrain*, vol. 92, mars 2011, p. 64-66.

monial et l'emblématique des sépultures nobles<sup>61</sup>. Celles-ci sont sources de multiples informations touchant les goûts artistiques et vestimentaires.

Par une série d'heureux hasards, trois sépultures de couples comtaux de Vaudémont<sup>62</sup> sont parvenues jusqu'à nous ce qui est une exception par rapport aux autres familles princières de la région. Il convenait de leur apporter toute l'attention qu'elles méritent.

La qualité du tombeau d'Henri III et de son épouse est parfaitement soulignée par Béatrice Thouvenot. De facture bourguignonne, l'œuvre présente le comte revêtu de son équipement militaire. La protection est assurée par un haubergeon de mailles remplacé aux avant-bras par des gouttières en cuir renforcées de gros clous. Sur le haubergeon, une seconde protection en métal épouse le torse. Les jambes bénéficient du même type de défense tandis que des solerets couvrent les pieds. Cette association entre la maille, la plate et le cuir caractérise une période de mutation de l'histoire du costume militaire que l'on l'observe sur d'autres représentations d'hommes d'armes du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. La comtesse, grande dame issue des maisons de Lorraine et de Champagne porte deux robes et un manteau qui rappellent les sculptures religieuses. Par contre la guimpe avec mentonnière illustre une mode adoptée durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

La datation de ces éléments vestimentaires prouve que les gisants sont contemporains des dates de décès des personnages, 1335 pour Isabelle, 1347 pour Henri sans pouvoir être plus précis.

61. Murielle Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve-d'Ascq, 2005. *L'Art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur*, Dijon, Musée des Beaux-Arts, 2004. *Tombeaux royaux et princiers*, Dossiers d'archéologie n° 311, mars 2006. Carola Fey, « Kontinuität und Wandel der Begräbnisse der Grafen von Sponheim im Spätmittelalter », dans Michel Margue (éd.), *op. cit.*, p. 571-590. Arnoud-Jan Bijsterveld, « Les sépultures des comtes de la Meuse inférieure : les cas des Regnier et des Baldéric (X<sup>e</sup> siècle), des comtes de Looz (XI<sup>e</sup> siècle) et des comtes de Gueldre (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans Michel Margue (éd.), *op. cit.*, p. 373-470 et 745-751. David Guillardian, « Les sépultures des comtes de Louvain et des ducs de Brabant (XI<sup>e</sup> s. – 1430) », dans Michel Margue (éd.), *op. cit.*, p. 491-539 et 754-774. Kurt Bauch, *Das mittelalterliche Grabbild. Figürliche Grabmäler des 11 bis 15 Jahrhunderts in Europa*, Berlin-New York, 1976.

62. Nous ne prendrons pas en compte le groupe sculpté provenant de Belval représentant un pèlerin barbu et son épouse dont l'attribution reste problématique. Voir Pierre Simonin, « Le retour du croisé », *Le Pays Lorrain*, n° 2, 1999, p. 132-134.

Les travaux des historiens de l'art avaient réussi à identifier environ soixante-dix éléments sculptés provenant d'un atelier champenois dit de Joinville-Vignory qui fonctionna entre 1380 et le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Les familles princières de la région lui passèrent commande et assurèrent la diffusion des productions. Parmi les principaux commanditaires figuraient Marguerite de Joinville-Vaudémont et Ferri de Lorraine. En 1403, ils fondèrent au château de Joinville une chapelle dédiée saint Michel dont Julien Marasi a retrouvé des éléments sculptés dans le parc du château de Cirey-sur-Blaise. Parmi les plus remarquables, la belle statue de l'archange haute de 0,80 m. Le couple avait une vive dévotion pour la Vierge et un attachement particulier pour la collégiale Saint-Laurent. En 1387, Marguerite alors mariée à Pierre de Genève mais toujours sans enfant rédigea son testament et donna des instructions précises pour la réalisation de son tombeau dans la collégiale dont le coût s'élevait à 1000 florins mais sans précision de calendrier. En 1393, elle épousa en troisièmes noces le jeune Ferri. Très pieux, il multiplia les pèlerinages et décida en 1409 qu'à sa mort, il serait inhumé aux côtés de sa femme. La réalisation de leur tombeau commun fut terminée avant le décès de Ferri en 1415 ou celui de Marguerite en 1417. Détruit à la Révolution, on ne le connaissait que par un dessin de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le tombeau, incorporé dans un mur était ouvert sur deux côtés. Six arcatures aveugles avec des personnages debouts ornaient le cénotaphe. L'arcade qui couronnait le monument comportait une console armoriée et des anges aux ailes déployées.

Par chance, le gisant de Ferri a pu être retrouvé partiellement et étudié pour la première fois. Le visage présente les caractères de l'atelier de Joinville, c'est-à-dire un visage rond, des yeux en amande, une chevelure bouclée. Sur un haubergeon de mailles, le comte porte un plastron et des épaulières de plates.

Le tombeau d'Antoine et de Marie d'Harcourt est réalisé dans un calcaire très blanc de la région de Sorcy dans la vallée de la Meuse. Le cénotaphe heureusement conservé présente une série de dais gothiques abritant des personnages évoquant différentes catégories sociales, peut-être la Vierge et des anges portant les écus armoriés des défunts. Il s'inscrit dans une tradition architecturale qui se répand durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et dont témoignent des tombeaux comme ceux des ducs de

Bourgogne à la chartreuse de Champmol<sup>63</sup>, ou celui du comte Jean III de Brabant et Limbourg<sup>64</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle le mausolée de Jean de Berry à Bourges<sup>65</sup> ou celui de Louis II de Bourbon à Souvigny<sup>66</sup>.

Le vêtement militaire d'Antoine correspond désormais à un harnois de plates qui permet le combat à pied. Ses caractéristiques techniques permettent de le dater du milieu du xv<sup>e</sup> siècle au moment du décès du comte en 1458. Le gisant de Marie dû être réalisé en même temps que celui de son mari et non à sa mort en 1476. D'ailleurs, seul son cœur fut placé dans le caveau à proximité du tombeau tandis que son corps restait en Normandie. Ses vêtements ne présentent pas de particularités remarquables.

L'étude des trois gisants comtaux permet de comprendre l'évolution des équipements défensifs entre le milieu du xiv<sup>e</sup> et le milieu du xv<sup>e</sup> siècle de proposer des datations précises.

À travers ces approches plurielles, on mesure comment le pouvoir comtal sut se mettre en scène dans la longue durée et parvint à enraciner dans les consciences le sentiment d'un état des choses immuable au-dessus de la condition humaine ordinaire. Il le fit en utilisant la forte symbolique et la puissance émotionnelle de lieux, de constructions, d'objets et d'œuvres d'art qui mêlent indissociablement privé et public, laïc et divin.

---

63. Françoise Baron, Sophie Jugie, Benoît Lafay, *Les tombeaux des ducs de Bourgogne. Création, destruction, restauration*, Paris, 2009.

64. Michel Margue (éd.), *op. cit.*, dessins p. 770, 771, 782.

65. Une fondation disparue de Jean de France, duc de Berry : la Sainte-Chapelle de Bourges, catalogue de l'exposition, Bourges, musée du Berry, 2004.

66. Marc-Édouard Gautier, «La sépulture de Louis II de Bourbon, le choix de Souvigny », dans *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, Saint-Pourçain, 2001, p. 85-93.